

Date de la demande : .....

Groupe / Société / Famille .....

Représenté par (Nom et prénom) .....

Adresse – Rue et no, no Postal et localité .....

Numéro de téléphone .....

Motif de la location – genre d’activité .....

Identité de la personne qui fait le paiement .....

Nombre maximum de participants : .....

**Objet de la location** (entourer ce qui est demandé)

Petite salle            oui    non            journée complète            prix 200.- CHF

Grande salle            oui    non            journée complète            prix 350.- CHF

Dans ces locations sont comprises : l’utilisation de la cuisine, de la petite cuisinière, du lave-vaisselle et de la vaisselle accessible dans la cuisine. (Aucune exigence possible)

**Suppléments payants**

Utilisation de la vaisselle sous clé :            oui    non            prix 50.- CHF

Utilisation de la grande cuisinière :            oui    non            prix 100.- CHF

Supplément pour réception la veille :            oui    non            prix 50.- CHF

( si réception la veille, uniquement pour des préparatifs ou cuisiner, pas d’invités !)

Date souhaitée de location .....

Durée de la manifestation (Présence des invités) :            de.....h. à.....h.

**Plus de bruit perceptible de l’extérieur dès 22 h, fête terminée à 24 h**

**Montant total de ..... CHF à payer jusqu’au : .....**

**Passé ce délai la réservation est annulée. Pas de remise de clé si le montant n’est pas payé dans les délais**

**Mise à disposition de la salle louée :**

- Normalement dès 8 heures le jour de la location

- Exceptionnellement la veille dès 13h pour préparatifs moyennant un supplément de 50 CHF

**Réception de la clé :** le loueur doit impérativement téléphoner à Madame Fátima Paiva, Ernest-Roulet 13, 2034 Peseux, tél. 078 742 31 77 au plus tard 3 jours avant la date de location pour fixer un rendez-vous pour la réception de la clé. En cas de non-respect de ce délai, la location pourra être annulée sans indemnisation. (Exception : pour les collations après enterrement.)

**Caution :** une caution en argent liquide de 200 CHF est à verser à la concierge lors de la remise des clés pour couvrir des **dégâts éventuels, manque de nettoyage ou mauvais rangement des tables et des chaises.** La caution est rendue par la concierge à la restitution des locaux.

**La signature du règlement d’utilisation des salles annexé fait partie intégrante de ce contrat.**

**Pas de remise de clé si la location n’est pas payée dans le délai fixé**

Signature du secrétariat : .....

Signature du locataire : .....